

## SERVICES PARTAGÉS CANADA

### Invitation à se qualifier pour la fourniture de services de migration de la charge de travail (MCT)

N° de l'invitation à se qualifier	2B0KB28475	Date	12 octobre 2018
-----------------------------------	------------	------	-----------------

Bureau émetteur	Services partagés Canada 180, rue Kent, 13 <sup>e</sup> étage Ottawa (Ontario) K1P 0B5	
Autorité contractante  (L'autorité contractante est le représentant de SPC pour tous les commentaires et toutes les questions portant sur le présent document.)	Nom	Stacey DeLong
	Numéro de téléphone	613-355-5781
	Courriel	<a href="mailto:ssc.wlm-mct.spc@canada.ca">ssc.wlm-mct.spc@canada.ca</a>
	Adresse postale	180, rue Kent, 13 <sup>e</sup> étage Ottawa (Ontario) K1P 0B5
Date et heure de clôture	19 octobre 2018 à 14 h (HAE)	
Fuseau horaire	Heure avancée de l'Est (HAE)	
Adresse courriel à laquelle la réponse doit être envoyée avant la date de clôture	<a href="mailto:ssc.wlm-mct.spc@canada.ca">ssc.wlm-mct.spc@canada.ca</a>	

**LA PRÉSENTE MODIFICATION À L'INVITATION VISE À :**

1. Publier les réponses du Canada aux questions des répondants.
2. Apporter des modifications à l'exigences obligatoires cotées.

NOTA : À noter que les questions d'éclaircissement sont numérotées par ordre d'arrivée à SPC. Les répondants sont avisés que les questions et réponses ne seront pas nécessairement affichées par Achatsetventes.gc.ca dans l'ordre.

<p><b>Question 120 du soumissionnaire</b></p>	<p>La Couronne envisagera-t-elle de réviser la définition de soumissionnaire en élargissant le terme «affilié» pour inclure «Association d'entités», définie comme suit:</p> <p>«Une association d'entités peut inclure des entités juridiques distinctes au sein d'un réseau de services professionnels organisé officiellement, où tous les membres du réseau utilisent une marque commune, avec un accès partagé à des ressources de priorité intellectuelle et aux talents, ainsi qu'une technologie, une méthodologie, des stratégies et des politiques intégrées. réseau.»</p>
<p>Réponse du Canada à la question 120</p>	<p>La définition de soumissionnaire restera inchangée, SPC ne jugeant pas la définition proposée comme étant dans l'intérêt supérieur du présent achat.</p>
<p><b>Question 121 du soumissionnaire</b></p>	<p>Nous voudrions demander des éclaircissements concernant l'Annexe A révisée - Exigences de qualification introduite dans la modification 3.</p> <p>En se basant sur la modification 003, SPC a inclus le formulaire de réponse révisé pour l'expérience requise, Annexe A - Exigences de qualification.</p> <p>Veillez confirmer que pour chaque projet de référence, le répondant est tenu de répertorier uniquement les catégories (par exemple, M1, M2, etc. R1, R2, emplacement, valeur, etc.) qui s'appliquent à une référence particulière.</p> <p>Veillez également confirmer que toutes les éléments qui ne s'appliquent pas à un projet de référence particulier peuvent être supprimées. Le format actuel du document ne permet pas de sélectionner / mettre en surbrillance les catégories applicables. Par conséquent, il est uniquement possible de laisser celles qui s'appliquent.</p>
<p>Réponse du Canada à la question 121</p>	<p><b>Instructions aux soumissionnaires: Veuillez fournir un formulaire de réponse pour chaque référence de projet, qui pourrait inclure plusieurs critères obligatoires et cotés</b></p>
<p><b>Question 122 du soumissionnaire</b></p>	<p>L'amendement 3 et le document relatif aux QIT, avec toutes leurs modifications, incluent des modifications importantes du libellé des exigences de référence pour M4 en ce qui concerne la valeur du projet.</p> <p>Nous demandons respectueusement que SPC modifie le libellé relatif à l'exigence de valeur du projet pour M4 par celui publié dans la Modification 1, c'est-à-dire:</p> <p>«La valeur contractuelle nette de chaque projet référencé doit être d'au moins 10 millions dollars».</p>
<p>Réponse du Canada à la question 122</p>	<p>D'accord. Veuillez vous reporter à la modification 001.</p>

## MODIFICATIONS

### Modification 001 :

#### SUPPRIMER :

N°	Exigence obligatoire	Réponse du répondant
O4	<p>Le répondant doit posséder de l'expérience dans au moins <b>cinq</b> projets de migration de la charge de travail au cours des <b>cinq</b> dernières années, en date d'affichage de ce document, lesquels visaient à regrouper des charges de travail d'entreprise en services partagés ou en une infrastructure à l'échelle de l'organisation. La portée des travaux pour chaque projet doit comprendre les éléments a), b) et c); et, parmi les cinq projets de migration de la charge de travail, au moins un projet cité en référence doit avoir inclus l'élément d) de ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a) Migration et essai, avec au moins 300 charges de travail;</li><li>b) Déplacement des charges de travail du matériel en fin de vie utile de l'installation source vers la dernière version du matériel de l'installation cible;</li><li>c) Migrations d'un environnement physique à un environnement virtuel (P2V), et d'un environnement virtuel à un environnement virtuel (V2V);</li><li>d) Exécution ou gestion d'un déplacement physique de matériel de TI d'un centre de données à un autre (soulèvement et déplacement).</li></ul> <p>Pour chaque projet cité en référence, la valeur de la partie du contrat ou du projet pour les services énumérés ci-dessous doit être d'au moins <b>10 millions de dollars canadiens</b>.</p> <p>Au moins un projet cité en référence doit avoir inclus une migration à l'intérieur d'un centre de données.</p> <p>Au moins un projet cité en référence doit avoir inclus une migration entre centres de données.</p> <p>Le répondant doit avoir agi à titre d'entrepreneur principal responsable de l'exécution réussie d'un projet.</p> <p>Au moins un projet cité en référence doit avoir été exécuté pour un client du secteur public.</p>	<p>Le répondant doit fournir une liste de projets qui démontre l'expérience en matière de services de migration de la charge de travail, en utilisant le formulaire Réponse pour l'exigence relative à l'expérience qui se trouve à la présente annexe.</p> <p>La justification ne peut être simplement une répétition de l'exigence; elle doit expliquer et démontrer en quoi le répondant respecte l'exigence.</p> <p>La justification peut mentionner des documents supplémentaires joints à la réponse. On demande que les répondants indiquent où dans la réponse se trouvent les documents de référence, y compris le titre du document et les numéros de page et de paragraphe.</p> <p>Le répondant peut retirer ou caviarder des renseignements confidentiels dans les documents fournis.</p>

N°	Exigence obligatoire	Réponse du répondant
<p><b>O5</b></p>	<p>Le répondant doit avoir participé à d'importants projets de transformation des services dans au moins trois projets au cours des cinq dernières années, en date d'affichage de ce document. La portée des travaux pour chaque projet doit avoir inclus les éléments a), b), c) et d); de plus, dans l'ensemble des trois projets, la portée des travaux doit avoir inclus les éléments e) et f), comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Évaluation des charges de travail pour la migration vers l'un des modèles de déploiement de l'infonuagique (infonuagique public, infonuagique hybride, infonuagique privé et non lié à l'infonuagique) et l'un des modèles de services infonuagiques (IaaS, PaaS, SaaS);</li> <li>b) Migration de la charge de travail vers l'un des modèles de déploiement de l'infonuagique et l'un des modèles de services infonuagiques, y compris la migration des utilisateurs et la migration des données si nécessaire;</li> <li>c) Soutien à la migration de la phase du projet aux opérations à l'état stable;</li> <li>d) Soutien aux clients dans des domaines non techniques, y compris, mais sans s'y limiter, la gestion de la transformation, la gestion du changement des personnes, la gouvernance, les communications, la formation, etc.;</li> <li>e) Collaboration avec un client en ce qui a trait à l'intégration, à la correction et à la reconception d'applications ou de systèmes;</li> <li>f) Fourniture de solutions techniques pour intégrer les services infonuagiques.</li> </ul> <p>Pour chaque projet cité en référence, la valeur de la partie du contrat ou du projet pour les services énumérés ci-dessous doit être d'au moins 2 millions de dollars canadiens.</p> <p>Au moins un projet cité en référence doit avoir été exécuté pour un client du secteur public.</p>	<p>Le répondant doit fournir une liste de projets qui démontre l'expérience en matière de transformation des services, en utilisant le formulaire Réponse pour l'exigence relative à l'expérience qui se trouve à la présente annexe.</p> <p>La justification ne peut être simplement une répétition de l'exigence; elle doit expliquer et démontrer en quoi le répondant respecte l'exigence.</p> <p>La justification peut mentionner des documents supplémentaires joints à la réponse. On demande que les répondants indiquent où dans la réponse se trouvent les documents de référence, y compris le titre du document et les numéros de page et de paragraphe.</p> <p>Le répondant peut retirer ou caviarder des renseignements confidentiels dans les documents fournis.</p>

**INSÉRER :**

N°	Exigence obligatoire	Réponse du répondant
<p><b>O4</b></p>	<p>Le répondant doit posséder de l'expérience dans au moins <b>cinq</b> projets de migration de la charge de travail au cours des <b>cinq</b> dernières années, en date d'affichage de ce document, lesquels visaient à regrouper des charges de travail d'entreprise en services partagés ou en une infrastructure à l'échelle de l'organisation. La portée des travaux pour chaque projet doit comprendre les éléments a), b) et c); et, parmi les cinq projets de migration de la charge de travail, au moins un projet cité en référence doit avoir inclus l'élément d) de ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Migration et essai, avec au moins 300 charges de travail;</li> <li>b) Déplacement des charges de travail du matériel en fin de vie utile de l'installation source vers la dernière version du matériel de l'installation cible;</li> <li>c) Migrations d'un environnement physique à un environnement virtuel (P2V), et d'un environnement virtuel à un environnement virtuel (V2V);</li> <li>d) Exécution ou gestion d'un déplacement physique de matériel de TI d'un centre de données à un autre (soulèvement et déplacement).</li> </ul> <p><b>La valeur contractuelle nette de chaque projet référencé doit être d'au moins 10 millions de dollars canadiens.</b></p> <p>Au moins un projet cité en référence doit avoir inclus une migration à l'intérieur d'un centre de données.</p> <p>Au moins un projet cité en référence doit avoir inclus une migration entre centres de données.</p> <p>Le répondant doit avoir agi à titre d'entrepreneur principal responsable de l'exécution réussie d'un projet.</p> <p>Au moins un projet cité en référence doit avoir été exécuté pour un client du secteur public.</p>	<p>Le répondant doit fournir une liste de projets qui démontre l'expérience en matière de services de migration de la charge de travail, en utilisant le formulaire Réponse pour l'exigence relative à l'expérience qui se trouve à la présente annexe.</p> <p>La justification ne peut être simplement une répétition de l'exigence; elle doit expliquer et démontrer en quoi le répondant respecte l'exigence.</p> <p>La justification peut mentionner des documents supplémentaires joints à la réponse. On demande que les répondants indiquent où dans la réponse se trouvent les documents de référence, y compris le titre du document et les numéros de page et de paragraphe.</p> <p>Le répondant peut retirer ou caviarder des renseignements confidentiels dans les documents fournis.</p>

N°	Exigence obligatoire	Réponse du répondant
<p><b>O5</b></p>	<p>Le répondant doit avoir participé à d'importants projets de transformation des services dans au moins trois projets au cours des cinq dernières années, en date d'affichage de ce document. La portée des travaux pour chaque projet doit avoir inclus les éléments a), b), c) et d); de plus, dans l'ensemble des trois projets, la portée des travaux doit avoir inclus les éléments e) et f), comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Évaluation des charges de travail pour la migration vers l'un des modèles de déploiement de l'infonuagique (infonuagique public, infonuagique hybride, infonuagique privé et non lié à l'infonuagique) et l'un des modèles de services infonuagiques (IaaS, PaaS, SaaS);</li> <li>b) Migration de la charge de travail vers l'un des modèles de déploiement de l'infonuagique et l'un des modèles de services infonuagiques, y compris la migration des utilisateurs et la migration des données si nécessaire;</li> <li>c) Soutien à la migration de la phase du projet aux opérations à l'état stable;</li> <li>d) Soutien aux clients dans des domaines non techniques, y compris, mais sans s'y limiter, la gestion de la transformation, la gestion du changement des personnes, la gouvernance, les communications, la formation, etc.;</li> <li>e) Collaboration avec un client en ce qui a trait à l'intégration, à la correction et à la reconception d'applications ou de systèmes;</li> <li>f) Fourniture de solutions techniques pour intégrer les services infonuagiques.</li> </ul> <p><b>La valeur contractuelle nette de chaque projet référencé doit être d'au moins 2 millions de dollars canadiens.</b></p> <p>Au moins un projet cité en référence doit avoir été exécuté pour un client du secteur public.</p>	<p>Le répondant doit fournir une liste de projets qui démontre l'expérience en matière de transformation des services, en utilisant le formulaire Réponse pour l'exigence relative à l'expérience qui se trouve à la présente annexe.</p> <p>La justification ne peut être simplement une répétition de l'exigence; elle doit expliquer et démontrer en quoi le répondant respecte l'exigence.</p> <p>La justification peut mentionner des documents supplémentaires joints à la réponse. On demande que les répondants indiquent où dans la réponse se trouvent les documents de référence, y compris le titre du document et les numéros de page et de paragraphe.</p> <p>Le répondant peut retirer ou caviarder des renseignements confidentiels dans les documents fournis.</p>

**Veillez noter la date de clôture révisée du 19 octobre 2018. Aucune autre question ne sera posée.**

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS DEMENTENT  
INCHANGÉES.**

=====

Voici un résumé des pièces jointes et des modifications publiées à ce jour relativement à la demande de soumissions:

<b>Suivi des documents</b>	<b>Distribution</b>	<b>Date</b>	<b>Description</b>
Modification n° 005	Achatsetventes	Document actuel	Réponse du Canada aux questions, modifications aux critères obligatoires
Modification n° 004	Achatsetventes	2018-10-11	Extension à la date de clôture
Modification n° 003	Achatsetventes	2018-09-26	Réponse du Canada aux questions, formulaire 2 et modifications aux critères obligatoires et cotés
Modification n° 002	Achatsetventes	2018-09-21	Extension à la date de clôture
Modification n° 001	Achatsetventes	2018-08-30	Les réponses du Canada aux questions des répondants.